La terre et seigneurie de Ranst en Brabant. Morcellements et féodalisation [René van Berchem]

Autor(en): **Morard, Nicolas**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **24 (1974)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

des affaires très locales surgit tout à coup tel élément rappelant la situation internationale: ainsi la présence de la reine Aliénor à Saint-Omer, en octobre 1264, qui manœuvre pour jeter bas la dictature de Simon de Montfort en Angleterre (n° 25, p. 57), ou celle du prince Edouard à Aigues-Mortes, le 1er octobre 1270, partant pour la croisade (n° 29, p. 60). Les documents les plus récents de ce chartrier jettent quelques lueurs sur la fin d'une famille: Bertrand de Podensac, après avoir été prisonnier en France, à Péronne, a perdu son fils Bertrand, et ses terres passent à sa petite-fille, instituée héritière universelle (testament de 1296, n° 52, p. 79–81).

De nombreux aspects de la vie médiévale sont illustrés par quantité d'actes de ces différents chartriers, allant de l'affranchissement d'une soixantaine d'hommes taillables, en 1291 (n° 45, p. 70–75), aux conditions fixées par le sénéchal de Gascogne pour un duel judiciaire entre Rostand de Soler et Pierre Caillau (ou Calhau, ou Calculi), représentants de deux des trois familles bordelaises fameuses par leur rivalité (en 1274, n° 67, p. 93–94), en passant par les attaches politiques et économiques des gens du Bordelais avec l'Angleterre; on les voit aller à Londres pour traiter leurs affaires, et Pierre Caillau y contracte par exemple un emprunt auprès des Frescobaldi, en 1307 (n° 147, p. 175). On peut s'arrêter à la prise de la croix par le vicomte de Lautrec, chevalier, en 1333, qui s'engage à accompagner en Terre Sainte Philippe VI, roi de France (n° 400, p. 459), comme à la nomenclature détaillée et précise de dizaines de paroissiens de Langoiran qui n'ont pas payé la dîme et sont sommés de s'exécuter sous peine d'excommunication (en 1321, n° 315, p. 364–65), ou au testament du chanoine de Bordeaux Guillaume-Seguin d'Escossan, en 1318 (n° 284, p. 334–336).

D'autres actes, nombreux, reflètent les troubles de la période de 1294 à 1303, où les Bordelais doivent obéir tantôt au roi d'Angleterre, tantôt à celui de France, la fidélité féodale se heurtant à toutes sortes de complications judiciaires.

Nous espérons avoir ainsi donné un aperçu de la richesse de cette belle publication; l'auteur a fait preuve des qualités foncières d'exactitude et de persévérance propres à la très remarquable Collection où elle s'insère.

La Tour-de-Peilz *Jean-Pierre Chapuisat*

René van Berchem, *La terre et seigneurie de Ranst en Brabant. Morcellements et féodalisation.* Genève, Kundig, 1971. In-8°, 347 p., annexes (plans géométriques, tableaux généalogiques et synoptiques) au présent ouvrage réunies dans un volume distinct. Genève, Blanc-Wittwer S.A., 1971.

La seigneurie de Ranst, dans sa double composante – Doggenhout et Sevenbergen, «deux fiefs relevant de Brabant» –, ou plutôt la reconstitution topographique de ses différents éléments au cours d'une période comprise entre le milieu du XVe siècle et le milieu du XVIe siècle, et surtout, la des-

cription de ses avatars successoraux, tel paraît être l'objet de ce livre. Tâche à la fois démesurée et par trop limitée, dont le résultat, il faut bien l'avouer, ne laisse pas de décevoir. En dépit – et peut-être à cause – d'une ténacité dans le rassemblement des données et d'un souci du détail dignes de tout éloge, il subsiste une disproportion flagrante entre l'ampleur de la recherche et le poids des résultats obtenus. Nul doute qu'il y ait là une erreur de méthode: les éléments réunis sont nombreux mais assez dépourvus de signification, faute d'un élargissement suffisant du champ d'investigation. Par ailleurs le plan manque de clarté et le lecteur succombe sous une avalanche de chiffres et de détails «parcellaires», véritables arbres masquant la forêt!

Or c'est dommage, car la problématique de l'ouvrage ne manque pas d'intérêt: «le règlement des problèmes successoraux et l'institution de relations féodales entre héritiers»; le processus double auquel aboutit la dévolution des terres par voie successorale: «d'une part... les puînés relèvent de l'aîné une fraction de leurs biens et se reconnaissent ses hommes; d'autre part... l'autre fraction des biens reçus par les puînés échappe à la suzeraineté de l'aîné et revêt le caractère d'un alleu» (p. 169). L'auteur entrevoit «dès la seconde moitié du XIIIe siècle, un divorce entre le règlement de problèmes successoraux et l'institution de relations féodales entre héritiers» (p. 307). Reste à savoir si l'établissement de ces relations féodales entre héritiers était le moyen de garantir la solidarité du lignage et l'unité de son patrimoine ou s'il s'agissait de l'expression d'une volonté suzeraine étrangère à la famille désireuse seulement d'assurer le service de fief. L'auteur a le mérite d'avoir montré l'intérêt méconnu de la première hypothèse mais paraît gauchir ses conclusions en négligeant par trop la seconde.

Fribourg *Nicolas Morard*

MARTIN FLEISHER, *Radical Reform and Political Persuasion in the Life and Writings of Thomas More*. Genève, Librairie Droz, 1973. In-8°, 183 p. (Coll. «Travaux d'humanisme et Renaissance», vol. CXXXII).

Le fil directeur de cette étude est donné par la conception que des humanistes chrétiens comme More et Erasme avaient de leur monde: un monde à l'envers, sens dessus dessous, où les véritables valeurs, naturelles et chrétiennes, se trouvaient renversées et même inversées par des jugements erronés et des mœurs perverties. Le More que nons rencontrons tout au long de cet ouvrage s'efforce, dans ses écrits comme dans sa vie familiale et publique (et jusque dans sa mort même), de remettre le monde à l'endroit, de redonner leur place aux vraies valeurs et surtout d'inciter autrui, par son exemple, à faire de même. C'est là, selon une thèse fort intéressante que développe le professeur Fleisher dans son dernier chapitre, l'attitude du «fou» chrétien (pris au sens du fou de cour, dont les plaisanteries et les